

Moulins de Charpenay

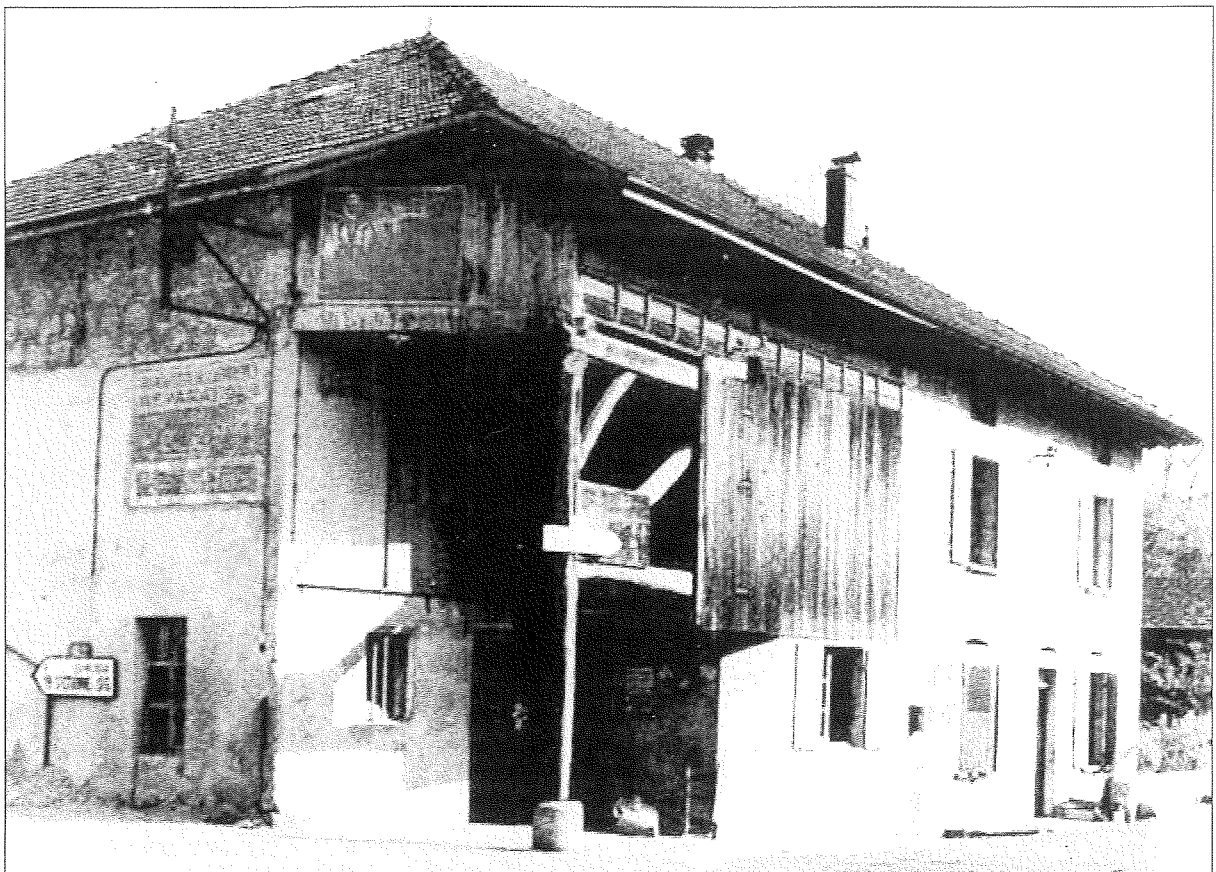
Les moulins de Charpenay, en direction de Vinay, ont rempli près d'un demi-millier d'années de loyaux services, écrasant sans fin sous la meule les grains de blé, d'orge, d'avoine, les fèves et les châtaignes. Ils sont aujourd'hui fermés, mais les descendants des derniers meuniers en activité, les Roux-Bernard, sont encore sur place.

Moulin blanc et moulin brun - selon la couleur de farine obtenue - trônaient au cœur d'un dédale de canaux, serves, béals et biefs destiné à les alimenter en énergie hydraulique fournie gracieusement par la confluence des ruisseaux du Tréry « au levant » (à l'est) et de l'Ivery « à la bise » (au nord), ce dernier issu du mariage de la Salacine et de la Presle près de la scierie Serrière (*voir à ce nom*) et de l'Auberge de l'Ivery.

Au Moulin, l'insouciant Ivery descend sans sourciller droit devant lui, alors que le Tréry

accomplit une élégante courbe pour se glisser dans le lit commun... qui fut loin d'être conjugal, car là est le hic : quel nom donner à ce nouveau ruisseau né de deux ondes égales en force et en taille et qui traverse majestueusement Vinay sous les arches de triomphe de deux ponts ? Après des luttes fratricides dans le microcosme politique et administratif du début du 20^e siècle, on optera pour le nom du Tréry.

Les propriétaires de ces moulins exploitent eux-mêmes avec des ouvriers ou confient cette tâche à des meuniers aidés de tâcherons. L'un des premiers propriétaires fut Hector Belle, seigneur de Cognin, qui périt lors des guerres de religion. Son fils Claude vend les moulins. Le baron de Virieu puis le seigneur de Nerpol en sont ensuite acquéreurs, avant qu'ils ne tombent sous la coupe de Jean-François Caillat dans les années 1800, puis Jean Caillat, son fils.



Serre-Nerpol

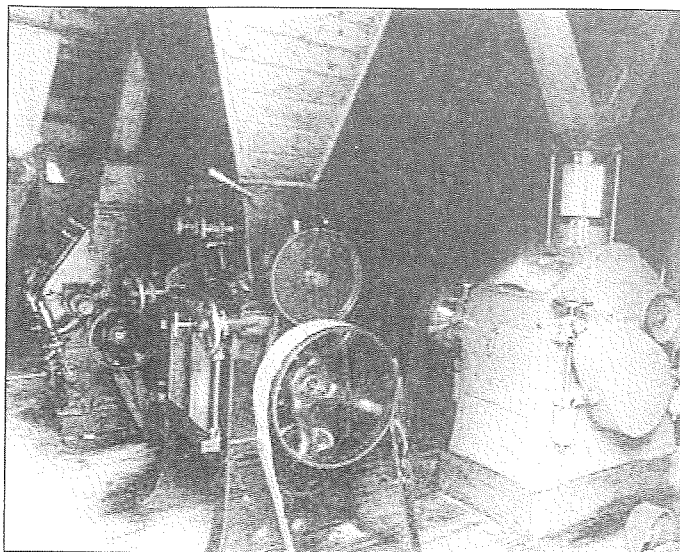
Le meunier de Rovon, Hippolyte Blunat, puis un cafetier de Vinay, Frédéric Payre-Ficout, en seront propriétaires avant l'arrivée en 1900 des Roux-Bernard qui seront cinq à l'exploiter. Eliane Roux-Bernard : « La quantité d'eau n'étant pas suffisante, on s'est servi de l'électricité et d'un moteur Diesel ; la farine passait au travers de tamis de soie de plus en plus fins » (surnommés planchistères).

Les ruisseaux qui les alimentent sont soumis alors à un droit des eaux aux multiples articles complexes - et parfois contradictoires - qui donne lieu partout à des conflits. Charpenay ne va pas échapper à la règle... Avant l'aube du 15 juillet 1839, lors d'un été brûlant, le moulin tourne presque à sec. En haut du Pré Blanc appartenant au rentier vinois Joseph Bouvier, une silhouette se faufile vers d'une prise d'eau mieux fournie.

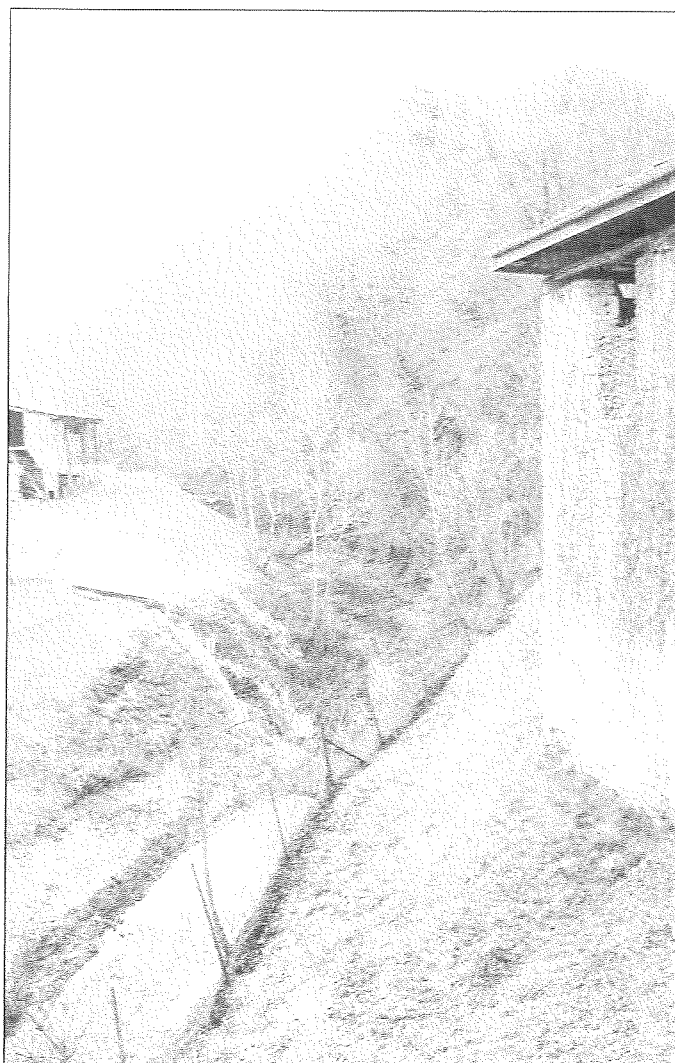
Mais la loi et l'ordre veillent sous l'uniforme de Joseph Mante, garde-champêtre levé depuis cinq heures pour sa « tournée ordinaire pour la conservation des propriétés rurales ». Tendons l'oreille : « J'ai surpris la femme de Caillat, meunier, détournant l'eau du béal d'arrosage ». Son sang ne fait qu'un tour : « Procès-verbal ! » Mais la meunière lui tourne le dos.

Caillat comparait devant le juge de paix de Vinay un mois plus tard et sera condamné à 100 francs d'amende. En appel, jugement inverse : c'est Bouvier qui doit s'acquitter de 150 francs d'amende. Suivra un imbroglio juridique où les avoués des protagonistes, Budillon et Fabre, multiplieront les recours « contre l'erreur manifeste dans laquelle est tombé M. le juge de paix ». Au final, personne n'a tort, mais Caillat sera rétabli dans son droit par des juges hésitants.

Il y a prescription depuis ; l'eau a coulé sous les ponts et le meunier s'est endormi en 1975, faute de grain à moudre.



L'électricité et le gazole viendront compléter l'énergie hydraulique dans les années 1960



Le ruisseau du Tréry descend de Quincieu